

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

29 mai 2019

Date de convocation : 24 mai 2019

Mercredi 29 mai 2019, à 19 h 30

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. J.CAILLAULT, Maire.

Présents : MM. CAILLAULT Jacques, FOURNIER Jean, DEBURE Xavier, DURAND Marie-Thérèse, CHEGALLON Marlène, GOUELLO Muriel, MESTRIES Jean Louis.

Excusé-e-s :

Pouvoir(s) : LAVIGNE Jean Jacques à DURAND Marie Thérèse

Absent-e-s- : NARBOUX Raymonde, BURLANDY Amélie

Secrétaire de séance : CHEGALLON Marlène

Question unique – Autorisation au maire pour saisie du Tribunal Administratif

M. le maire explique à l'assemblée le refus de Mme BURLANDY Amélie pour sa présence concernant la tenue du bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai 2019.

Il rappelle l'avoir sollicitée, par mail le 17 mai 2019, pour sa présence en tant qu'assesseur. Mme BURLANDY a répondu par mail le 19 mai 2019 qu'elle n'était pas disponible ce jour-là et s'en excusait.

Un autre mail lui a été adressé le 21 mai 2019 lui rappelant son obligation de conseillère municipale pour la tenue des bureaux de vote et qu'en cas de refus de sa part, le Tribunal Administratif serait saisi pour demander sa démission d'office.

Le 21 mai 2019, Mme BURLANDY répond qu'elle confirme ne pas pouvoir être présente le 26 mai 2019, et que nous pouvons saisir le Tribunal.

Entendu ces explications, les membres présents autorisent le maire à saisir le Tribunal Administratif pour démission d'office de Mme BURLANDY Amélie.

La séance est close à 19 h 45.